



UN NOUVEAU MINISTRE DE LA CULTURE : POUR QUELLE POLITIQUE ?

Françoise Nyssen a été remerciée à l'occasion du dernier remaniement, avec un bilan plus que mitigé : un assèchement de l'audiovisuel public piloté par l'Élysée, un projet de Pass culture qui n'a pas trouvé ses financements et qui de toute façon ne répond pas aux besoins de démocratisation culturelle, l'annonce de la création d'un Centre National de la Musique sans lui créer de financement propre dans le Projet de loi de finances, un projet « Culture près de chez vous » qui ignore le travail des professionnel.e.s sur le terrain, un projet de réforme des aides aux équipes artistiques visant à « rationaliser » les tournées, la faiblesse du budget, une ligne politique opposant l'action culturelle à la création artistique. Quant à la grande promesse sur l'éducation artistique, seule une très faible minorité des 12 millions d'enfants et d'adolescents scolarisés en bénéficie. N'oublions pas la gestion calamiteuse des droits sociaux des artistes-auteurs, un silence assourdissant au sujet des droits à la formation professionnelle des salarié.e.s, auteur.e.s de nos secteurs, le mépris total des organisations syndicales à l'occasion de l'organisation de pseudo concertations. La liste est longue et non exhaustive.

Au regard de son parcours politique, Franck Riester semble, quant à lui, bien connaître certains dossiers, dont celui de l'audiovisuel. Mais il arrive à la tête d'un ministère très affaibli et dans un cadre politique dont la continuité a été réaffirmée par le Président de la République. C'est la même politique gestionnaire, visant économies et rationalisation qui sera à l'œuvre et nous ignorons par ailleurs quelle est sa vision d'ensemble de la mission « Culture ».

Quelle sera la politique culturelle si l'État s'engage dans une délégation de compétences des DRAC vers les Régions en matière de création ou d'industries culturelles, comme le suggère une circulaire de Matignon aux Préfets ? En interne, l'administration du ministère sera-t-elle enfin opérationnelle et les nominations deviendront-elles effectives, à la direction des administrations comme la Direction Générale de la Création Artistique ?

Quel service public de l'audiovisuel le ministre entend-il promouvoir dans le cadre de la réforme, avec quels moyens et avec quelle autonomie par rapport à la centralisation élyséenne ?

Quel avenir pour le Centre National de la Musique ?

Quels moyens pour cette politique avec un budget en baisse au regard de l'inflation ? Comment sera financé, à périmètre budgétaire constant, le Pass Culture, quelle sera la contrepartie des engagements des banques dont la BNP dans le projet, et comment seront garanties les protections des données des jeunes ? Va-t-on continuer la marchandisation à l'œuvre à travers ce Pass, et d'autres mesures qui gommement les frontières entre le secteur privé et le public ?

Le nouveau ministre compte-t-il proposer au Parlement une loi mettant en place des dispositifs anti-concentration, afin de préserver la diversité artistique ? Quelles mesures pour permettre de continuer à développer une politique culturelle de proximité au service et avec toutes et tous ?

S'engage-t-il à agir pour soutenir la version du Parlement européen concernant la Directive droits d'auteurs ?

Enfin, le ministre va-t-il défendre les professionnel.le.s, leurs emplois et leurs droits sociaux, en matière de formation professionnelle, d'assurance-chômage ou de retraite ?

Le ministre a un grand nombre de chantiers devant lui. Aura-t-il la volonté et les moyens pour redonner du sens et du souffle aux politiques publiques pour la culture ? La Cgt Spectacle ne manquera pas de lui faire entendre son attachement à une véritable politique publique de la culture et lui faire connaître ses revendications.

Paris, le 18/10/2018.